

# Haute-Isle

*Bulletin d'information – Janvier à Juin 2014 (n°12)*

## *Haute-Isle Chantemesle Les Charrières*

Le mot du Maire (page 1)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 4)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 5)  
Comité des fêtes (page 9)

Informations pratiques

*Chers Hautilloises, chers Hautillois,*

*Tout d'abord un grand merci à vous qui avez été très nombreux à voter au moment des élections municipales et qui avez reconduit notre liste brillamment. Croyez bien que nous sommes conscients des difficultés mais aussi des atouts de notre commune et que nous tenterons toutes choses à même de répondre à vos attentes.*

*Je souhaite également la bienvenue dans notre équipe aux trois nouveaux conseillers qui s'investissent déjà énormément.*

*Je suis certain que cette équipe renouvelée saura optimiser encore les résultats des six années écoulées, concevoir et réaliser de nouveaux projets pour la commune*

*Ceci étant nous sommes confrontés régulièrement à des demandes fantaisistes, à d'impossibles arbitrages dans des conflits de voisinage où malheureusement je dois rappeler que la commune- providence, ça n'existe pas !*

*Vous trouverez dans ce bulletin l'actualité de la commune.*

*La nouvelle donne c'est la Communauté de Communes Vexin Val de Seine où j'ai eu l'honneur d'être élu vice-président en charge de l'environnement et du développement économique.*

*Grâce à cet élan partagé, notre commune devrait avoir de nouvelles possibilités de rayonnement et voir son champ d'action élargi.*

*L'été est enfin là avec tout son cortège festif et les vacances que je vous souhaite heureuses et réussies.*

*Bien cordialement à toutes et à tous.*



*Laurent Skinazi*



# I - Gestion et administration de la Commune

## Nouvelle équipe municipale



Le nouveau conseil municipal a été mis en place suite aux élections de mars dernier.

M. Laurent SKINAZI a été reconduit dans ses fonctions de Maire, M. Alain ERRARD dans celles de 1<sup>er</sup> Adjoint. Mme Béatrice PAYSANT et Mme Aline CADIC ont été élues respectivement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Adjointe.

Les membres des différentes commissions ont été désignés :

- **FINANCES** : M. SKINAZI, Mmes CADIC, FORGE, PAYSANT.
- **TRAVAUX** : Mrs SKINAZI, BRUNET, COMIEN, de LA ROCHEFOUCAULD, ERRARD, LARCHEVEQUE.
- **URBANISME** : Les 11 membres du conseil.
- **EAU et ASSAINISSEMENT** : Mrs SKINAZI, BRUNET, ERRARD, LARCHEVEQUE.
- **AFFAIRES SCOLAIRES** : M. SKINAZI, Mmes CADIC, FORGE, PAYSANT.
- **MARCHES PUBLICS/APPELS D'OFFRES** : Mmes CADIC, BUFFET, PAYSANT, Mrs SKINAZI, ERRARD, LARCHEVEQUE.
- **CCAS** : Mmes BUFFET, CADIC, PHILIPPE, M. COMIEN. Personnes extérieures au conseil : Mmes CAMUS GIACOMINI Karine, LARCHEVEQUE Catherine, ROUSSEAU.
- **SECURITE DEFENSE** : M. COMIEN
- **CULTURE/PATRIMOINE** : Mme BUFFET, Mrs de LA ROCHEFOUCAULD, LARCHEVEQUE.

Les délégués représentant la commune auprès des différents syndicats ont également été désignés :

- **P.N.R** (Syndicat Mixte d'Aménagement et de la Gestion du Parc Naturel Régional Français) :  
Mme FORGE, déléguée titulaire.  
Mme BUFFET, déléguée suppléante.
- **M.A.R.P.A** (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées Vexin Val de Seine)  
Mme CADIC, déléguée titulaire.  
M. BRUNET, délégué suppléant.
- **S.I.G.E.L** (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de La Roche-Guyon) :  
Mme PAYSANT, déléguée titulaire.  
Mme CADIC, déléguée suppléante.
- **S.I.A.A** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement. Autonome)  
Mrs LARCHEVEQUE et ERRARD, délégués titulaires.  
M. BRUNET, délégué suppléant.
- **S.I.E.R.C** (Syndicat Intercommunal Electricité Réseaux de Câbles du Vexin)  
M.ERRARD, délégué titulaire.  
M. BRUNET, délégué suppléant.
- **S.M.S.O** (Syndicat Mixte d'aménagement de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise)  
M. SKINAZI, délégué titulaire.  
Mme FORGE, déléguée suppléante.
- **S.M.D.E.G.T.V.O** (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise)  
M. SKINAZI, délégué titulaire.  
M. COMIEN, délégué suppléant.
- **S.M.I.R.T.O.M** (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)  
M. de LA ROCHEFOUCAULD, délégué titulaire.  
M. BRUNET, délégué suppléant.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, pour cela contactez le secrétariat au 01.34.79.73.24

## *Communauté de Communes Vexin Val de Seine*

Faisant suite aux élections municipales, le conseil communautaire et le bureau communautaire de la C.C.V.V.S ont été formés.  
M. SKINAZI a été désigné lors des élections municipales conseiller communautaire délégué de la commune.  
Mme PAYSANT a été désignée déléguée suppléante.



### Bureau communautaire :

Le bureau communautaire est composé de 28 membres.

M. Jean-François RENARD, maire de Villers-en-Arthies a été réélu aux fonctions de Président de la C.C.V.V.S.

7 Vice-présidents ont été élus :

- 1<sup>er</sup> vice-président (finances) : M. PICHAULT (Magny en Vexin)
- 2<sup>ème</sup> vice-président (aménagement de l'espace) : M. VANDEPUTTE (Chérence)
- 3<sup>ème</sup> vice-président (développement économique et environnement) : M. SKINAZI (Haute-Isle)
- 4<sup>ème</sup> vice-président (grands projets) : Mme DROLON (Bray-et-Lu)
- 5<sup>ème</sup> vice-président (jeunesse) : M. JAVELLOT (Montreuil-sur-Epte)
- 6<sup>ème</sup> vice-président (séniors et culture) : Mme HERPIN-POULINAT (Vétheuil)
- 7<sup>ème</sup> vice-président (communication et tourisme) : M. VERMEIRE (Maudétour-en-Vexin)

20 membres issus des différentes communes de la C.C.V.V.S. siègent au bureau.

## *Taxe d'habitation 2013*

Il est important de rappeler que la colonne « Département » a été supprimée et les taux du bloc communal sont donc majorés du taux départemental et d'une partie des frais de gestion perçus par l'Etat.

Par délibération, le conseil municipal avait voté une stabilité du taux des taxes pour l'année 2013.

Même si cette part est dite « communale » il faut savoir que la commune reverse une grande partie de la somme perçue au titre du Fond National de Garantie Individuelle de Ressources soit 45 751.00 € pour 2013.

Lors du vote du budget communal 2014, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales.  
Ils restent donc, pour la part communales, identiques à 2013.

- Taxe d'habitation:..... 12.45%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties:..... 8.35%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties:.... 40.78%
- C.F.E..... 17.73%

## *Participation transport scolaire*

Le conseil municipal a décidé de réitérer la participation communale aux cartes de transport OPTILE et IMAGINE'R pour les enfants de Haute-Isle.

La carte OPTILE bénéficiant de nouveau d'une aide du Conseil Général, la participation communale s'élève à 20,00€.  
La participation communale pour la carte IMAGINE'R passe elle à 50,00€.

Pour bénéficier de ces aides, il faut impérativement passer en mairie faire tamponner le formulaire de demande de carte avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

**ATTENTION, aucun formulaire ne sera rempli par la mairie, et donc aucune aide versée, si, sur ce dernier, ne figure pas le tampon de l'établissement scolaire fréquenté à la rentrée 2014.**



### *Allée piétonne*

Dans le cadre du contrat rural, la création de l'allée piétonne Route de la Vallée continue et un nouveau tronçon a été réalisé.

Nous comptons sur le respect de tous pour ne pas rouler sur la bande en herbée limitant la chaussée.  
Cette bande en herbée sera ultérieurement végétalisée.

### *Monuments aux Morts*

En prévision des célébrations du centenaire de la Grande Guerre, des travaux de rénovation et d'entretien sont en cours aux abords du Monuments aux Morts de la commune.



### *Radar pédagogique*

La grande vitesse Route de la Vallée est, hélas, toujours d'actualité. Même si les ralentisseurs ont prouvé leur efficacité, notamment dans les virages de Chantemesle où il n'y a plus eu d'accident depuis la création de ces dos d'âne, il faut déplorer le comportement irresponsable de certains automobilistes et motards qui prennent la route principale de notre village pour un circuit de Formule 1.

Un projet d'implantation de radars pédagogiques sur plusieurs communes de la C.C.V.V.S. est à l'étude et la commune s'est portée candidate.

Il faut savoir que ces radars enregistrent plusieurs données (nombre et horaires de passage, vitesse moyenne des véhicules...). Ces données seront transmises aux services de la Gendarmerie qui, selon les résultats, pourront revoir à la hausse les contrôles de vitesse.



### *Opération Berges Saines 2014*

La Seine offre aux communes riveraines de merveilleux paysages que les plus grands peintres et poètes ont immortalisés et ses rives leur donnent un espace naturel de promenade, de convivialité sans pareil.

Malheureusement, des inconscients prennent souvent la Seine pour un égout à ciel ouvert et ses berges pour un dépotoir, transformant trop souvent ce patrimoine en de véritables décharges publiques.

L'association « *La Seine en Partage* » qui regroupe les communes riveraines de la Seine de sa source à son estuaire, lance cette année encore son opération spectaculaire intitulée « *Berges Saines* » qui consiste à mobiliser les habitants des communes riveraines pour qu'au jour J ils prennent leur courage à deux mains, relèvent leurs manches et mettent des gants avant de descendre sur leurs berges et ramasser, trier et évacuer tous les déchets et détritus qui y ont été abandonnés.

L'année dernière, les volontaires ont ainsi redonné belle allure à nos berges, en collectant papiers gras, bouteilles vides, pneus, carcasses de vieilles voitures, appareils électro-ménagers, etc...

Haute-Isle comme l'année passée, compte donc sur tous ses habitants, jeunes et moins jeunes, qui nous le savons sont sensibles à leur environnement, pour participer à ce grand nettoyage ...



**RENDEZ-VOUS le SAMEDI 27 SEPTEMBRE à 9h 00 au lavoir de Chantemesle.**



#### Gôûter de Noël

C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du C.C.A.S. et la municipalité ont accueilli les enfants et les anciens du village pour le traditionnel goûter de noël qui a eu lieu à la salle des fêtes de Villers-en-Arthies.

L'après-midi commençait par l'arrivée d'un homme vêtu de rouge...et non, pas encore le Père Noël, mais Daniel le magicien. A coup de baguette magique il a fait apparaître une colombe, un bouquet de fleurs, sorti un lapin d'un chapeau. Il a fait s'envoler une table dans les airs, séparé des anneaux magiques, dénoué une corde sous les yeux ébahis des petits et des grands.

Faisant participer les enfants, les parents et même Monsieur le Maire, le spectacle a été rempli de surprises.

Peut-être avec l'aide de Daniel le magicien, est apparu un autre personnage très attendu...le Père Noël !

Assis confortablement dans son fauteuil, il a distribué les cadeaux aux enfants toujours sages, cela va sans dire, de Haute-Isle. Il n'a pas manqué non plus de gâter nos anciens avec un joli colis.

Le goûter a ensuite été servi dans la convivialité et la bonne humeur.



## Cérémonie des vœux

Comme chaque année, les habitants et les élus de la commune, les maires et adjoints des communes voisines les représentants de la Gendarmerie et du SDIS se sont réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux et ils ont pu partager ce moment très convivial.

Les membres du C.C.A.S. ont été remerciés pour leurs différentes actions.

Monsieur le Maire est revenu sur l'enthousiasme et l'énergie du comité des fêtes de Haute-Isle qui par son dynamisme permet aux habitants de se retrouver lors des différentes manifestations (fête de l'été, concert, pétanque...)

Chloé PAYSANT a également été félicitée pour ses très bons résultats aux diverses compétitions nationales de kayak.



**Nous remercions les artisans et commerçants annonceurs pour leur participation au bulletin communal.**

**Nous vous invitons à faire confiance à leur expérience et leur savoir-faire.**

**N'hésitez pas à les contacter...**



**LEBRET ELECTRICITE**

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC  
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE  
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC  
RESPONSABLE D'AGENCE  
TÉL/FAX : 02.32.51.51.20  
PORTABLE : 06.69.23.13.01  
E.MAIL : [snlebret-electricite@orange.fr](mailto:snlebret-electricite@orange.fr)  
18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
95 620 GASNY

**SARL BARON**

**CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
RAMONAGE**



**INSTALLATION & DEPANNAGE**

**06.73.45.52.69**

95780 HAUTE-ISLE



**GESBERT**

**ARROSAGE AUTOMATIQUE  
JET D'EAU  
POMPES - BASSINS**

**Pascal GESBERT**

25, Chemin des Croiselles - 95510 VETHEUIL  
Fax: 01 34 78 10 42    Tél: 01 34 78 15 60

E-mail: [auservicedujardin@free.fr](mailto:auservicedujardin@free.fr)  
Site: [www.gesbertarrosage.com](http://www.gesbertarrosage.com)

**Guy BAILLARGEAT**



*Aménagement et entretien  
Jardins, bassins,  
Rocailles, terrasses  
Arrosage automatique  
Clôtures et petits travaux  
de maçonnerie  
Création personnalisée  
de jardinières et décors de jardin  
Elagage grands arbres*

Tél: 01 34 79 72 60

13, route de Haute-Isle

95780 LA ROCHE-GUYON

[ggs.baillargeat@wanadoo.fr](mailto:ggs.baillargeat@wanadoo.fr) SIREN 418259 438 950

**Peinture Décoration  
Vitrerie Revêtements**

**Emmanuel Marie**

**Tél : 01 34 79 71 41**

**Port : 06 25 53 26 19**

**10, rue Paul Dauvergne**

**95780 La Roche Guyon**

**E-mail : [e.marie95@orange.fr](mailto:e.marie95@orange.fr)**

SN

## LEBRET ELECTRICITE

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC  
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE  
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC  
RESPONSABLE D'AGENCE  
TÉL/FAX : 02.32.51.51.20  
PORTABLE : 06.69.23.13.01  
E.MAIL : [snlebret-electricite@orange.fr](mailto:snlebret-electricite@orange.fr)  
18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
95 620 GASNY

*Livraison gratuite à domicile et au bureau*

# SPEED'ZA

mardi soir,  
mercredi et jeudi soir  
toutes nos pizzas sénior

9,90€  
à emporter

Ouvert 6j/7  
11h à 14h et 17h30 à 21h30  
Vendredi Samedi 22h30  
Fermé le lundi  
et mardi matin

25 ans d'expérience      qualité garantie      pâte faite maison

**01.34.78.17.91**  
5 Grande rue 95510 Vetheuil

## Histoires Naturelles

Fleuriste Décorateur  
Cadeaux - Senteurs

46 bis rue de Paris

27620 Gasny



Tel: 02.32.52.27.95

Fax: 02.32.52.32.99

[www.histoires-naturelles-27.com](http://www.histoires-naturelles-27.com)

## BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

## GASNYMAT

34 Route d'Ecos 27620 GASNY

Tel: 02.32.52.64.82

Fax : 02.32.52.18.97

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi de 08h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30



TP

Mon expérience au service de  
vos chantiers

Jean-Marie LEROY

06 86 40 44 54

19, route de Parnes - Buchet - 95770 BUHY

e-mail : [jean-marie-leroy@orange.fr](mailto:jean-marie-leroy@orange.fr)

Terrassements-Assainissements individuels-  
Viabilisations de terrain-Démolitions-Curages-  
Aménagements espaces verts- Nivelage de précision-  
Sols équestres- Location de bennes et matériaux T.P.

## Sandrine TOP



23 bis, rue de Paris  
27620 GASNY

Tél. 02 32 52 02 92 - Port. 06 81 65 94 34

[www.sftconduite.fr](http://www.sftconduite.fr)

e-mail : [sftconduite@orange.fr](mailto:sftconduite@orange.fr)

- Permis AM - Conduite accompagnée
- Conduite supervisée - Permis B
- Heures perfectionnement - Code par internet
- Récupération de points
- Suivi par tablette tactile

Horaires Code : lundi - mardi - mercredi 19h-20h  
vendredi 18h-20h / samedi 10h-12h et 14h-15h

Horaires Conduite : du lundi au mercredi 8h-19h

## Comité des Fêtes.

### Concours de pétanque

Monsieur le Maire, ayant consulté le site de météorologie « plein champs », avait assuré au comité des fêtes une journée du 6 avril grise mais...sans pluie... Les prévisions se sont avérées exactes et la sympathique équipe a pu accueillir les hautillois et hautilloises pour le concours annuel de pétanque.

C'est dans une ambiance joyeuse et conviviale que l'apéritif offert par le comité des fêtes a été servi suivi du pique-nique sorti du panier. Un barbecue a été mis à disposition de tous.

Après s'être restauré il était temps de passer à la « compétition » pour les 24 participants sous l'œil avisé et pointu de Roland, désigné arbitre officiel de la journée.

C'est les « pés tanqués » (pieds joints en provençal) que les uns pointaient et c'est avec une certaine élégance que d'autres tiraient. Il a fallu souvent sortir le mètre pour départager les points et c'est après une belle compétition et une dure bataille que Mohamed TAGOUST a été désigné vainqueur suivi d'Alex BELLEC. Il faut féliciter Jérémy AUBRY, qui, à 12 ans, est arrivé en troisième position.

Mme CAMUS, Présidente du comité des fêtes ainsi que tous les membres tiennent à remercier les participants, les supporters et les personnes qui les ont aidés à l'installation et au rangement... c'est grâce à eux que la journée c'est superbement passée.





## Vente du muguet

On fait remonter la tradition du muguet du 1er mai à la Renaissance. Charles IX en ayant offert en 1561 comme porte-bonheur à son entourage. Pour les plus superstitieux, seuls les brins de muguet ayant spontanément et naturellement treize fleurs porteraient bonheur. Ce n'est qu'au début du XXème siècle que le muguet sera associé à la Fête du travail pour remplacer l'églantine rouge qui était, elle, associée politiquement. La vente de muguet dans les rues remonte pour sa part aux environs de 1936.

Le comité des fêtes a donc respecté la tradition du 1<sup>er</sup> mai et a vendu devant la mairie les brins de muguet cueillis la veille dans les bois.

Souhaitons que ces clochettes aient porté bonheur comme il se doit.



## A noter sur vos agendas...

Le comité des fêtes organise le samedi 20 septembre en l'église troglodytique un concert de trompes de chasse de « Rallye Vau-Vent ».

Les informations complémentaires seront déposées dans les boîtes aux lettres.



## *Ecole du Grand Saule*

La 4ème édition de l'exposition Arts, Nature et Patrimoine s'est déroulée dans les écuries du Château de la Roche Guyon du 16 au 22 mai 2014. Comme chaque année, elle a rassemblé les travaux des élèves de toutes les classes de l'école. Le vernissage a eu lieu le vendredi 16 mai, à 18h30. De nombreux parents d'élèves et amis de l'école étaient présents pour cette occasion pour partager ce moment et quelques boissons issues des produits des jardins, offertes par le Château.

Encore une fois, une grande variété de travaux ont été exposés, démontrant la richesse des activités artistiques proposées par les enseignants de l'école.

Les familles se retrouveront maintenant lors de la fête de l'école qui aura lieu le samedi 28 juin. Après des chansons et danses proposées par les différentes classes et la cérémonie d'au revoir des CM2 qui quittent l'école, tout le monde pourra se retrouver autour d'un pique-nique auquel chacun aura contribué.

Ce seront ensuite les vacances bien méritées par les enfants en attendant la rentrée scolaire prochaine, fixée au 2 septembre 2014.



## *Revue de presse*

**HAUTE-ISLE**

### **Chloé Paysant, championne de Kayak**

«*À notre époque les jeunes rament souvent*», dit, avec humour, le maire, Laurent Skinazi, en mettant à l'honneur une de ses jeunes administrées : Chloé Paysant. «*Elle pagaye et ça lui réussit fort bien*.» La jeune femme est vice-championne de France de kayak par équipe sur 5000 m, vice-championne de France de vitesse par équipe sur 500 m. Et en individuel, elle a été médaillée de bronze sur 200 et 500 m aux championnats de France. Elle termine deuxième meilleur junior au classement national ce qui la qualifie en équipe nationale pour le championnat qui se déroulera en juin à Mantes-la-Jolie. En même temps elle prépare un bac scientifique et se destine à une carrière d'orthoprotéthiste. R.D.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mercredi : 9 h à 12 h      Jeudi : 14 h à 18 h      Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

### **Urgences & secours :**

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

### **Horaires déchetterie de Gasny :**

Du lundi au samedi : 9h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

**Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.**

**RAPPEL : les déchets verts ne sont plus collectés (ni par le SMIRTOM ni par notre agent technique) et doivent être déposés à la déchetterie de Gasny.**

**Collecte des objets encombrants 2014 : 3 octobre**

### **Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants :**

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

### **Mairie de Haute-Isle**

- . Laurent SKINAZI  
Maire
- . Alain ERRARD  
1<sup>er</sup> Adjoint
- . Béatrice PAYSANT  
2<sup>ème</sup> Adjoint
- . Aline CADIC  
3<sup>ème</sup> Adjoint

146, route de la Vallée  
95780 – HAUTE-ISLE

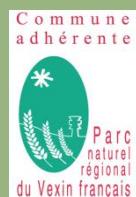
Tél : 01.34.79.73.24

Fax : 01.34.79.71.21

E-Mail : [mairie-hauteisle@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteisle@wanadoo.fr)

Site internet :  
[www.hauteisle.fr](http://www.hauteisle.fr)

*« Ensemble agissons  
pour le renouveau  
de Haute-Isle »*



### **Vigilance contre les cambriolages :**

Il faut déplorer de nombreux cambriolages sur le canton et notamment dans notre commune.

#### **La vigilance de chacun est primordiale.**

En votre absence, il est recommandé de veiller à fermer portes et fenêtres, de ne pas laisser des objets de valeur, sacs à mains et autres à la vue de tous.

Ne laissez entrer aucun inconnu dans la maison sous quelque prétexte que ce soit.

Si des personnes se disent envoyées ou mandatées par la mairie, prenez immédiatement contact avec le secrétariat (01.34.79.73.24) et/ou la Gendarmerie de Magny en Vexin (01.34.46.88.88).

Enfin, prévenez la Gendarmerie en cas de comportement ou véhicule suspect.

### **Chiens errants :**

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

D'autres parts, par respect pour le voisinage, il est important de veiller à limiter les aboiements intempestifs des chiens.

### **Entretien des haies :**

Il faut rappeler que l'entretien doit être fait régulièrement et que celles-ci ne doivent pas empiéter sur le domaine public (route, chemin, sente...) elles peuvent de plus gêner la visibilité ou cacher un panneau.

L'entretien est donc à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.